

FICHE 02 : PROJET DE REMEDIATION POUR UNE AS EN DIFFICULTE

La CARDSS a préconisé la mise en place d'une « cellule d'intervention » pour les AS en difficulté. La procédure proposée recommande, après consultation de l'AS, que celle-ci fasse un projet de remédiation. Cette fiche doit les y aider.

Les indications ci-dessous, reprises de la fiche « analyse d'une AS en difficulté, ne sont données qu'à titre d'exemple. Il conviendra d'en éliminer le superflu et de rajouter des indicateurs pertinents !

Données fournies par l'AS :

- Planning des séances d'entraînements : pause méridienne – fin d'après-midi – mercredi.
- Fidélisation des élèves : Nombre de présents sur une période, sur nombre de licenciés.
- Activités proposées.
- Ce qui a déterminé le choix des activités (plusieurs réponses possibles) :
 - Les souhaits exprimés par les élèves.
 - Les compétences des animateurs d'AS.
 - Les installations sportives.
 - La tradition ou les habitudes de l'AS.
 - Autre.
- Existe-t-il un projet d'AS ?
 - Aspects envisagés :
 - compétitions,
 - animation,
 - formation,
 - innovation,
 - Par qui est-il élaboré ?
 - Est-il présenté au CA ?
- Fonctionnement administratif de l'AS.
 - Tenue de l'assemblée générale ?
 - Dates de réunion.
 - Compte-rendu.
 - Constitution d'un comité d'AS ?
 - Dates de réunions.
 - Compte-rendu.
 - Constitution d'un bureau ?
 - Participation à ces instances :
 - Des élèves (vice-président élève – secrétaire élève - autres) ?
 - Des parents d'élèves ?
 - D'autres membres de la communauté éducative ?
 - Fonctionnement réel de ces instances.
 - Présidence active du chef d'établissement ou délégation permanente ?
 - Qui assure la gestion au quotidien de l'AS ? (licences, informations aux élèves, organisation compétitions, transports, etc.)
 - Le secrétaire de l'AS ?
 - Les élèves ?
 - Autres ?
 - Fonctionnement financier (connaissance des aides possibles).
 - Cotisations élèves.
 - Subventions municipales.
 - Subventions Conseil Général ou Région.
 - Subventions établissement.
 - Subventions foyer.
 - Partenaires privés.
 - Subventions UNSS.
- Modes de communications de l'AS vers les élèves.
 - Affichages ?
 - Sollicitations dans les classes ?
 - Par les animateurs de l'AS.
 - Par tous les enseignants d'EPS.
 - Par les professeurs principaux.
 - Délégués des élèves.
 - Sollicitations individuelles.
 - Fête de sensibilisation en début d'année (journée du sport scolaire).
- Place de l'AS dans l'établissement.
 - « Lieu » affecté à l'AS (local, panneau, etc.) ?
 - Conditions matérielles de fonctionnement (local, ordinateur, etc.) ?
 - Existence de délégués élèves AS ?
 - Les parents participent-ils à la vie de l'AS ?
 - Invités à l'AG ?
 - Sont-ils membres du comité ?
 - A quels postes ?
 - Rayonnement de l'AS dans l'établissement.
 - Fête de l'AS.
 - Animations diverses.
 - Sorties de fin d'année.
 - Participation de la communauté éducative.
 - Autre ?
- Place de l'AS dans la ville
 - Est-elle considérée comme les autres clubs sportifs de la ville ?
 - Membre de l'OMS (ou équivalent) ?
 - Participe à la vie sportive/culturelle de la ville (échanges, manifestations municipales, etc.) ?
 - Relations avec les clubs locaux, conventions, actions communes, collaboration, échanges ?
- Place de l'AS dans le district
 - L'AS participe-t-elle au programme du district ?
 - Quelle proportion des activités communes au district et des activités spécifiques à l'AS ?
 - Les élèves de l'AS sont-ils amenés à rencontrer des élèves d'autres établissements ?
 - Le district permet-il d'offrir d'autres activités aux élèves ?
- Place de l'AS dans l'UNSS
 - Participation aux rencontres départementales, régionales, nationales ?
 - L'AS a-t-elle porté un projet particulier ?
 - Championnat de district
 - Championnat départemental
 - Championnat académique
 - Championnat de France
- Pourquoi l'AS ne fonctionne pas selon vous ? Identification des difficultés :
 - Motivation des élèves ?
 - Concurrence avec d'autres activités ?
 - Externes.
 - A l'intérieur de l'établissement.
 - Accompagnement éducatif.
 - Plages horaires trop réduites ?
 - Emploi du temps des élèves trop chargé ?
 - Cours le mercredi matin ?
 - Cours le mercredi après-midi ?
 - Manque d'installations sportives ?
 - Manque de matériel ?
 - Non implication du chef d'établissement ?
 - Non implication des enseignants d'EPS ?
 - Non implication de la communauté éducative ?
 - Freins en provenance des enseignants des autres disciplines ?
 - Manque de moyens financiers ?
 - Manque de moyens financiers des élèves ?
 - Manque d'intérêt pour les programmes UNSS ?
 - du district,
 - du département,
 - de l'académie,
 - national.
 - Licence trop compliquée à établir (certificat médical) ?
 - Difficultés à obtenir les 3 heures forfaitaires dans le service ?
- Autres causes identifiées de dysfonctionnement ?